

Baisse des prix des médicaments :les pharmaciens dans la tourmente ...

Compte Test - 2012-11-12 08:36:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le mercredi 7 novembre, le ministre de la santé El Houssaine Louardi a donné une conférence de presse (1) en présence de journalistes, des différents intervenants du secteur de la santé et du médicament et de plusieurs personnes-ressources.

Depuis, les pharmaciens se sont rués vers les sites Internet et les réseaux sociaux espérant y trouver plus de renseignements au sujet des baisses annoncées dans les colonnes d'un bon nombre de journaux. Les échanges qui ont lieu dans les différents forums de pharmaciens oscillent entre la satisfaction des uns et les inquiétudes des autres. En réalité, ils ne sont pas les seuls dans ce cas puisque tous les acteurs du secteur se posent des questions sur les conséquences de ce premier accord conclu entre le département de Louardi, les industriels et les pharmaciens d'officine.

Dans les faits, les grands gagnants de cet accord sont les caisses d'assurance maladies qui vont faire d'importantes économies. Les malades, paieront moins cher 320 médicaments, dont un grand nombre de spécialités pharmaceutiques rentrant dans le cadre de la prise en charge des pathologies lourdes. De leur côté, les industriels n'ont pas entièrement perdu la bataille puisqu'ils sont aujourd'hui considérés comme des partenaires à part entière léguant ainsi aux oubliettes la campagne médiatique peu réjouissante dont ils ont fait les frais à la suite de la publication du rapport de la mission parlementaire le 3 novembre 2009 (2). Ils auront également plus de visibilité et quelques mois de répit en attendant la refonte de la réglementation de la fixation des prix des médicaments. En ce qui concerne les pharmaciens d'officine, même si leurs acquis restent minimes, ils ont su convaincre leurs interlocuteurs et l'opinion publique de la gravité de leur situation économique. La coordination entre les conseils de l'ordre et la fédération des syndicats a permis de geler l'accord signé le 11 juillet dernier (3) entre l'administration et les représentants de l'AMIP (4), l'AMMG (5) et du MIS (6). La mise en application immédiate de cet accord aurait pu impacter lourdement la viabilité des pharmacies. Néanmoins, les pharmaciens ne doivent pas se considérer tirés d'affaire pour autant, et encore moins verser dans un triomphalisme démobilisateur. Les négociations ne font que commencer. Leurs représentants doivent continuer à faire preuve de professionnalisme tout en préservant leur sérénité. Les échéances électorales ordinales prochaines ne devraient nullement interférer avec les futurs rounds de négociation avec l'administration. En attendant la mise en place effective de mécanismes pour que la baisse des prix des médicaments n'affecte pas le revenu du pharmacien, il faut que la vigilance reste de mise. En effet, il ne faut pas qu'il y ait des baisses de prix de médicaments en dehors de celles annoncées par le ministre. Les réductions de prix « spontanées » des laboratoires pourraient affecter le revenu du pharmacien en 2013 sans que l'administration n'ait le temps de mettre en place les mesures compensatoires. En ce qui concerne le ministre de la santé, son pragmatisme et sa capacité d'écoute lui ont valu d'être plébiscité par tous les intervenants lors de la conférence de presse du 7 novembre.

Malgré la profusion des dossiers épineux au ministère de la santé, El Houssaine Louardi et son équipe ont su écouter et convaincre les pharmaciens et les industriels du bien fondé de leur approche. Ce premier accord permettra à cet ancien doyen de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca, de présenter officiellement les termes de la Politique Pharmaceutique Nationale sans verser pour autant, dans une précipitation qui aurait pu déstabiliser irrémédiablement tout le secteur. Pour conclure, on ne peut que féliciter tous les protagonistes pour ce premier accord, tout en espérant que ce nouvel esprit de concertation et de responsabilité continuera à régner lors des âpres négociations qui se profilent à l'horizon. Dr. Abderrahim Derraji Sources : (1) Discours intégral: [lien](#) (2) Rapport de la Mission parlementaire sur le prix du médicament: [lien](#) (3) PV de la réunion du 11 juillet: [lien](#) (4) Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique (5) Association Marocaine du Médicament Générique (6) Maroc Innovation Santé Consulter pharmanews n°161 : [lien](#)